

CHANGEMENTS DE SERVICES À L'AÉROPORT YMX

FOIRE AUX QUESTIONS



1. Quelles sont les changements qu'apporte NAV CANADA aux services de YMX, Aérocity Internationale de Mirabel?

À compter du 30 janvier 2020, NAV CANADA élargira ses services à l'Aéroport YMX pour offrir des services de contrôle d'aéroport et des services consultatifs d'aéroport, selon l'horaire suivant :

- Service de contrôle de l'espace aérien de classe C, 16 heures par jour (de 6 h à 22 h)
- Service d'information de vol dans l'espace aérien de classe E, 8 heures par nuit (de 22 h à 6 h)
- Services d'observations météorologiques, 24 heures par jour.

2. À quel moment ces changements entreront-ils en vigueur?

Les changements apportés aux services seront en vigueur le 30 janvier 2020. Vous pouvez nous suivre sur Twitter, Facebook ou LinkedIn pour obtenir des rappels concernant la date de la transition.

3. Pourquoi NAV CANADA offre-t-elle plus de services à l'Aéroport YMX?

Le volume de trafic est en hausse et se fait plus complexe à l'Aéroport YMX. Ce niveau de service supplémentaire nous aidera à maintenir l'environnement aéroportuaire et à continuer d'offrir un bon service à la clientèle.

4. En tant que pilote, qu'est-ce que cela signifie pour moi? À quoi dois-je m'attendre?

Lorsque vous arrivez à l'Aéroport YMX ou le quittez, vous devez connaître le type de service offert à ce moment précis de la journée et comprendre vos responsabilités.

Si vous arrivez ou si vous partez alors que les services de contrôle d'aéroport sont offerts, suivez les directives des contrôleurs de la circulation aérienne et respectez toutes les procédures qui s'appliquent.

Lorsque les services consultatifs d'aéroport sont offerts, assurez-vous de comprendre vos responsabilités en tant que pilote et utilisez l'information fournie par les spécialistes de l'information de vol pour prendre des décisions sécuritaires et responsables, que vous soyez à l'aéroport ou à proximité de celui-ci.

Les services d'observations météorologiques sont offerts 24 heures par jour. Cependant, les pilotes qui souhaitent un exposé météorologique détaillé ou déposer un plan de vol doivent s'adresser au Centre d'information de vol de Québec en composant le 1-866-541-4105. Des observations météorologiques sont également disponibles sur le site Web de la météorologie à l'aviation à www.flightplanning.navcanada.ca. Certains produits météorologiques ainsi que les NOTAM sont également accessibles à partir du site des Services de planification de vol en collaboration à <https://plan.navcanada.ca>.

5. Quelles changements ont été apportés à l'espace aérien?

À compter du 30 janvier 2020, la classification de l'espace aérien passera d'une zone de contrôle de classe E à une zone de contrôle de classe C, 7 NM, jusqu'à 2 000 pi ASL, de forme irrégulière, 16 heures par jour, de 6 h à 22 h.

La zone de contrôle redeviendra une zone de contrôle de classe E, mode C obligatoire, lorsque la tour de contrôle est fermée et que les services consultatifs d'aéroport sont offerts chaque nuit pendant 8 heures, de 22 h à 6 h.

6. Avec qui puis-je communiquer pour obtenir de plus amples renseignements?

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 1 800 876 4693 ou envoyez un courriel à l'adresse service@navcanada.ca en indiquant l'objet suivant : Transition de la FSS de Mirabel.

SERVICE CHANGES AT YMX AIRPORT

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS



1. What changes in services is NAV CANADA making at YMX, Mirabel International Aerocity?

As of January 30, 2020, NAV CANADA will be expanding its services at YMX Airport, and offering airport control (ATC) and airport advisory services, following the schedule below.

- Class C airspace control service - 16 hours/day (06AM to 10PM)
- FSS service in Class E airspace - 8 hours/night (10PM to 06AM)
- Weather observation service - 24 hours/day

2. When will this change occur?

The change in service will begin on January 30, 2020. Follow us on Twitter, Facebook or LinkedIn for reminders of the transition date.

3. Why is NAV CANADA enhancing services at YMX airport?

Traffic volume is increasing and becoming more complex at YMX Airport. This additional level of service will help us maintain the airport environment as well as good customer service.

4. As a pilot, what does this mean for me? What changes can I expect?

When you arrive or depart from YMX Airport be aware of the type of services being offered at that time of day and understand your responsibilities.

If you are arriving or departing when airport control services are offered, follow the directions of our air traffic controllers, and all related procedures.

At times when airport advisory services are offered understand your responsibilities as a pilot, and use the information provided by the flight service specialist to make safe and responsible decisions in and around the airport.

Weather observation services are provided 24 hours a day but if pilots want a comprehensive weather briefing or to file a flight plan, they can contact the Quebec Flight Information Centre at 1-866-541-4105. Weather information is also available on the Aviation Weather Web Site at www.flightplanning.navcanada.ca. Some weather products and NOTAMS are also now available on the NAV CANADA Collaborative Flight Planning Services (CFPS) tool at www.plan.navcanada.ca.

5. What changes have been made to the airspace?

As of January 30, 2020, airspace classification will change from Class E to Class C Control Zone, 7 NM to 2000 ASL, irregular shape for 16 hours per day from 06AM to 10PM.

The control zone will revert to Class E, Mode C required when the control tower is closed and airport advisory services are being offered for 8 hours each night from 10PM to 06AM.

6. Who can I contact for more information?

For more information, contact service@navcanada.ca. Include in your email subject line: Mirabel FSS Transition or call at 1-800-876-4693